



## La Parole du Rav Brand

Durant Soukkot, nous habitons à l'ombre du toit de la *soukka*, comme les Hébreux habitèrent jadis, couverts par les Nuées divines à leur sortie d'Égypte.

### Voici une parabole.

*Diffamé par toute la ville pour avoir commis des atrocités, un pauvre homme fut jeté en prison. Après de longues années, son innocence fut reconnue, sa peine abolie, et ses diffamateurs châtiés. Son père réclama alors au juge un dédommagement pour les souffrances gratuites que son fils avait subies pendant toutes ces années. Le magistrat condamna chacun à lui payer une somme. Craignant la vengeance des gens de la ville, le fils refusa de quitter sa cellule de prison. Malgré les assurances du juge que personne n'aurait le temps de lui faire du mal – car tous étaient occupés à ramasser et à lui apporter l'argent – le fils n'était pas rassuré. Le juge lui proposa alors de descendre au parking de la prison et d'utiliser sa limousine privée : c'est lui qui le ferait sortir. Afin que le fils ne craigne pas qu'on le reconnaisse et casse les vitres de la voiture, le juge lui affirma que les vitres étaient opaques, et que la hache qui frapperait la glace anti-brisure rebondirait sur son auteur.*

Voilà l'explication. Accusés par Pharaon et par les Égyptiens de crimes qu'ils n'avaient pas commis, les Hébreux souffrirent de longues années en Égypte. Et lorsque *HaKadoch Baroukh Hou* les innocentait, et condamna leurs diffamateurs, leur père Abraham réclama devant le trône céleste que D.ieu honore Sa promesse : « Quatre cents ans ils souffriront dans le pays qui ne leur appartient pas, et après ils sortiront avec une

grande richesse. »

En effet, ils sortirent avec tous les biens de leurs anciens oppresseurs. Et pour qu'ils ne craignent pas leurs poursuivants, D.ieu les fit voyager « dans Ses Nuées ». Il était impossible de les approcher, et les flèches tirées contre eux rebondissaient grâce aux Nuées sur ceux qui les lançaient.

Nous aussi, après Kippour, nous habitons cachés sous le toit de la *soukka*. Libérés le jour de Kippour de tous nos péchés et du mauvais penchant qui nous a poursuivis durant toute l'année, et afin que nos agresseurs ne puissent plus nous rattraper, D.ieu nous fait entrer dans Sa « limousine » personnelle : la *soukka*.

Là, nous sommes protégés, comme le seront tous les bons juifs à la venue du *Machiach*, durant Soukkot, lorsque les forces du mal de l'armée de Gog et Magog essayeront de semer la terreur. Mais leurs flèches et autres armes n'atteindront pas leur cible : D.ieu étendra Sa Nuée comme une *soukka* de protection au-dessus de Jérusalem, comme le proclame le prophète : « D.ieu établira sur toute l'étendue de la montagne de Sion et sur ses lieux d'assemblées une Nuée fumante pendant le jour, et un Feu de flammes éclatantes pendant la nuit, et tout ce qui est glorieux sera mis à couvert. Il y aura un abri pour donner de l'ombre contre la chaleur du jour, pour servir de refuge et d'asile contre l'orage et la pluie » (*Yechaya* 4,6).

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:36	18:52
Paris	18:59	20:03
Marseille	18:51	19:50
Lyon	18:51	19:52
Strasbourg	18:38	19:41

N° 308

### Pour aller plus loin...

- Combien de pssoukim comporte la paracha de Haazinou? Quel enseignement se cache derrière ce nombre de pssoukim?
- Il est écrit (32-3) : « ki Chem Hachem ékra havou godel lélohénou ». De quelle manière ce passouk fait-il allusion à 7 moments de l'année lors desquels on lit la Torah, ainsi qu'au nombre de montées respectives de ces 7 moments?
- Il est écrit (33-6) : « halo hou avikha kanékha ». Le terme "kanékha" signifiant : « ton acquéreur », peut aussi être interprété (selon Rachi); Qui t'a fait "un nid" ("kène"). Pour quelle raison la Torah compare-t-elle Hachem à "un nid" ("ton nid" : "kanékha") qu'un oiseau fabrique pour ses oisillons?
- Qu'y a-t-il de spécial à l'endroit où des jeunes enfants étudient la Torah avec leur Rav?
- Il est écrit (32-20) : « Vayomer astira panai méhème ... banim lo émoune bam ». Pour quelle raison le terme « émoune » est-il écrit 'hasser vav (sans la lettre "vav")?
- Il est écrit (32-33) : « 'Hamat tananim yénam véroch pétanim akhzar ». À quel impie fait allusion le terme « véroch » ("et le poison")?

Yaacov Guetta

### La Paracha en Résumé

- Cette Paracha est allusive dans sa majorité ; elle est pleine de remontrances.
- Il est dit que dans cette Paracha est résumée l'histoire du monde

jusqu'à sa fin.

- Moché donne ses dernières recommandations et rappelle que la Torah est notre vie et que c'est grâce à elle que Hachem nous a donné la terre.
- Hachem annonce à Moché qu'il

va mourir. Il lui permet de voir la terre depuis la montagne. Il est dit que Hachem lui a montré tout ce qui se passera jusqu'au Machia'h, (pour très bientôt, amen).

### Réponses n°307 Vayelekh

**Enigme 1:** Un homme qui sonne pour faire avancer sa bête et en même temps se rendre Yotsé.

**Enigme 2:** 7 œufs.

### Enigme 3:

Dans le passouk (30-9), il est fait mention de 3 types de fruits différents : « Hachem te fera surabonder ... dans le fruit de ton ventre, et dans le fruit de tes animaux, et dans le fruit de ta terre. »

### Echecs :

Noirs en 2 coups

- Tour G5 Fou G5
- Dame H2



**Vous appréciez ce feuillet ?**

**Pour le recevoir chaque semaine par mail :**

[Shalshelet.news@gmail.com](mailto:Shalshelet.news@gmail.com)

## Halakha de la Semaine

### Dans quel cas doit-on réciter la bérakha de Léchèv Bassoucca ?

Selon la plupart des **Richonim**, il faut réciter la bénédiction de "**Léchèv Bassoucca**" à chaque fois que l'on entre dans la soucca même si c'est simplement dans le but de prendre l'air. En effet, chaque fois que l'on entre dans la soucca, on accomplit une Mitsva de la Torah, qui nécessiterait à priori une bénédiction à chaque fois que cette Mitsva se renouvelle. Toutefois, la coutume s'est répandue de suivre l'opinion de **Rabbénou Tam** qui pense que l'on ne récite cette bénédiction qu'au moment du repas [Choul'han Aroukh 639,8].

- Concernant les aliments dont la bénédiction est Motsi :

On récitera la bénédiction de « Léchèv Bassoucca » à partir de « **Kabetsa** » (= volume d'un œuf, soit 54cm3).

- Concernant les aliments dont la bénédiction est Mézonot :

Il existe une différence de coutume, quant à savoir à partir de quelle quantité on récite la bénédiction de « Léchèv Bassoucca ».

Pour le Minhag Séfarade :

**On récite cette bénédiction dès que l'on a fixé notre repas là-dessus** [Choul'han Aroukh 639,2]. Bien qu'habituellement on craigne l'opinion de Rachi, qui considère le Chiour de Kéviout séouda au volume de 4 œufs, nous concernant, on pourra s'appuyer à priori sur l'avis du Rambam (retenu par le Choul'han Aroukh 368,3) qui évalue cette quantité à 3 œufs (soit 160 cm3). En effet, plusieurs paramètres s'associent ici, pour ne pas craindre le fameux principe « Safek Berakhote Lehakel »

[Voir 'Hazon Ovadia page 134].

Exemple : On récitera léchèv bassoucca sur un plat de pâtes, couscous, et même sur 2 pains au chocolat/croissant ... (si ces derniers sont équivalents au volume de 3 œufs ou plus).

Pour le Minhag Ashkénaz :

La coutume est de réciter cette bénédiction dès que l'on dépasse la quantité de « Kabetsa » de Mézonot [Voir Michna Béroura 439,16].

**Quoi qu'il en soit, lorsque l'on désire prendre son repas dans la soucca, il sera fortement recommandé de manger du pain (plus de kabetsa) afin de s'acquitter selon l'ensemble des avis.**

David Cohen



## De la Torah aux Prophètes

Comme nous l'avions expliqué à l'occasion de la Paracha de Nitsavim, la configuration de cette année est telle, que le dernier Chabbat précédant Soukkot tombe juste après Kippour.

Ayant pris l'habitude de terminer le Sefer Torah à l'issue des fêtes de Soukkot, nos Sages se sont donc arrangés, pour que nous lisions ce Chabbat la Paracha Haazinou, avant-dernière de la Torah.

Par conséquent, pour la première fois depuis le jeûne du 17 Tamouz, la

## Coin enfants

### Jeu de mots

Le seul domaine où la période d'essai prend tout son sens est le terrorisme.

### Devinettes

- 1) A quoi la Torah est-elle comparée dans notre paracha ? (Rachi, 32-2)
- 2) Que répond-on après une bérakha dite dans le Beth Hamikdash ? (Rachi, 32-3)
- 3) Comment les prophètes sont appelés dans la paracha ? (Rachi, 32-7)
- 4) Quelle est la particularité de l'aigle ? (Rachi, 32-11)
- 5) Quel est le nom de l'endroit en Israël où poussent beaucoup d'olives ? (Rachi, 32-13)

### Echecs

Comment les Noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



## Réponses aux questions

1) 52 pssoukim. Ce nombre vient faire allusion à Eliahou Hanavi dont le nom a pour guématria 52, et vient nous enseigner que ce prophète, annonçant la guéoula finale, dévoilera, lors de la venue du Machia'h, les très profonds messages que contient chacun des mots de ces 52 pssoukim. (Yalkoute Méam Loez).

2) A - Ce passouk contient 7 mots. Ce chiffre fait allusion à 7 moments de l'année lors desquels on lit la Torah :

1\_ chaque lundi, 2\_ chaque jeudi, 3\_ chaque Chabat, 4\_ chaque Roch 'Hodech, 5\_ chaque jour de 'Hol Hamoed, 6\_ chaque jour de Yom Tov 7\_ le jour de Kippour.

B - Ce passouk contient 25 lettres. Ce nombre fait allusion au nombre de personnes qui montent à la Torah durant ces 7 moments précités :

3 personnes chaque lundi et jeudi d'une semaine classique.  
4 personnes chaque Roch 'Hodech et chaque jour de 'Hol Hamoed,  
5 personnes chaque jour de Yom Tov (hormis le jour de Kippour)  
6 personnes le jour de Kippour 7 personnes chaque Chabat classique ("Torate Ha'hida")

3) Afin de faire allusion au message suivant que l'Éternel nous adresse avec amour et bienveillance : « Je suis ton nid », nous déclare Hachem, et par conséquent (à l'instar d'une maman oiseau « s'adressant » à chacun de ses oisillons), « Ne t'éloigne surtout pas trop loin de moi ! » ('Hafets 'Haïm Al Hatorah)

4) À cet endroit réside fortement la Chékhina (Kav Hayachar, pérek 72, selon le Zohar Ha'hadach, page 32).

5) Afin de pouvoir également le lire « Amen ». En effet, la Torah vient à travers cela, faire allusion au fait que les Béné Israël ne répondaient malheureusement pas Amen après les bénédictions par lesquelles les prophètes les bénissaient (ou récitait devant eux). (Pirouch Harokéa'h Al Hatorah).

6) À San'hérv, le roi de Achour ayant été le 1er roi à avoir exilé les Béné Israël. Remez Ladavar : l'anagramme hébraïque du mot « véroch » forme le mot « achour ». (Séfer haréamazim de Rabbénou Yoël Al Hatorah).

Haftara de cette semaine sera en rapport direct avec la Paracha, dans la mesure où cette période de flottement entre les dix jours de pénitence et Soukkot ne présente rien de particulier (jusqu'à présent, nous avons lu des Haftarat de consolation en lien avec la délivrance finale, ainsi que des Haftarat en rapport avec Roch Hachana et le repentir).

En l'occurrence, il s'agit d'un des derniers chants composés par David dans ses vieux jours, ce qui fait écho au chant écrit par Moché dans notre Paracha. Ces deux Chirot nous rappellent que notre réussite dépend uniquement de notre droiture.

Yehiel Allouche

## A la Rencontre de notre histoire

### Les pogroms de 1821 à 1902

**1821** : Le premier pogrom recensé dans l'Empire russe se déroula en 1821 à Odessa à la suite d'une rumeur malveillante affirmant la participation de Juifs au meurtre, à Constantinople, du patriarche grec orthodoxe Grégoire V de Constantinople.

**En 1849, 1859 et 1871** : des pogroms se déroulèrent encore à Odessa. En 1871, des centaines de magasins, tavernes et maisons juives furent pillés et saccagés (sans qu'il y eut toutefois de morts). Ce pogrom fut organisé par des marchands grecs en réponse au fait que les Juifs leur auraient ravi le contrôle de la plupart des banques et de l'exportation.

**En 1862** : un pogrom se déclencha à Akkerman, dans l'actuelle Ukraine. La plupart des participants étaient des Grecs de la ville, concurrents commerciaux directs des Juifs.

**1881-1884** : Le règne d'Alexandre III de Russie fut marqué, à ses débuts, par les pogroms des années 1881 et 1882. Ces pogroms se produisirent dans un contexte d'instabilité politique de la Russie impériale,

après l'assassinat d'Alexandre II de Russie par « Narodnaïa Volia », le 1er mars 1881. À partir de là, des rumeurs circulèrent affirmant que le nouveau tsar, Alexandre III, aurait donné au peuple le droit de « battre les Juifs » en guise de représailles. La première vague de violences, de pillages et de massacres commença et dura jusqu'en 1884. Le plus grand nombre de pogroms survint dans la zone de Résidence (région ouest de l'Empire russe où les Juifs, enregistrés comme tels, étaient cantonnés jusqu'en février 1917 par le pouvoir impérial). C'est en effet là où les Juifs étaient les plus nombreux et où, 100 ans plus tôt, ils affermaient les grandes propriétés foncières de l'aristocratie polonaise catholique, où travaillaient les serfs ukrainiens orthodoxes, que les prêtres orthodoxes excitaient contre les « tueurs de j.c ». L'ambiance d'anarchie, l'apparente incapacité ou la réelle réticence des autorités russes à contrôler la violence des cosaques ou des civils, eurent un impact majeur sur le psychisme du Juif ukrainien.

**1891** : Dans les années 1890, les pogroms recommencèrent. Selon une déclaration du gouverneur de Nijni Novgorod : « ...dans la population apparaît un sentiment de totale impunité quant aux

crimes les plus graves, lorsqu'ils sont commis à l'encontre de Juifs ». À Starodoub (Gouvernement de Tchernigov), le 29 septembre 1891, se déroula un pogrom, dont les marchands locaux, mécontents de la concurrence de la part des Juifs, furent les principaux participants.

**En 1895** : un pogrom eut lieu à Koutaïssi dans l'actuelle Géorgie.

**En 1897** : dans le bourg de Chpola, Gouvernement de Kiev, (les 18-19 février) et dans le bourg de Kantakouzenka, Gouvernement de Kherson (les 16 et 17 avril), des meneurs locaux saccagèrent et pillèrent des magasins et des maisons appartenant aux Juifs. Quelques habitants prévinrent les autorités de la préparation de ce pogrom, mais les détachements de soldats arrivèrent trop tard.

**1899 et 1902** : du 19 au 21 avril eut lieu un troisième pogrom à Nikolaïev (Gouvernement de Kherson). Si ces pogroms commis par des chrétiens orthodoxes restèrent impunis, en revanche la tentative des catholiques Polonais d'organiser un pogrom à Czeszochowa en 1902, fut écrasée par les forces russes avec détermination ; les meneurs furent sévèrement sanctionnés

David Lasry

Pour la Réfova chéléma de Malka Sultana Taita bat Florence Myriam Simha

### Pélé Yoets

#### La Emouna ... Vivre avec D. au quotidien

Dans le cantique de Haazinou, Moché déclare au peuple juif "notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même; D. de Vérité, jamais inique, constamment Equitable et Droit." (Devarim 32,4)

La foi en D. est un élément fondamental. Tout Homme croyant, veillera à observer en détails toutes les mitsvot. Il s'empressera de servir son Créateur, car il est conscient qu'Hachem scrute chacun de ses faits et gestes.

Avoir la foi en D. correspond également au fait d'avoir conscience, que tout ce qui se passe ici-bas, dans le moindre détail est le fruit de la providence divine. Cette vertu écarte l'Homme des mauvais comportements, tels que le vol, la jalousie, la convoitise, la haine etc... car en prenant conscience que c'est D. qui

dirige les faits et gestes de chacun, il comprend que l'autre n'est qu'un instrument entre les mains de D. Ainsi, nos maîtres nous enseignent (Houlin 7b), qu'un homme ne peut pas se blesser le doigt, en bas, s'il n'en avait pas été décrété ainsi auparavant, en Haut.

Tout bonheur ou malheur qui pourrait arriver à un individu, que ce soit de manière Divine (min hachamayim), ou par l'intermédiaire d'un homme, est le résultat de l'action d'un D. Suprême.

La Emouna en D. fait partie des 613 mitsvot, et elle fait partie des mitsvot pouvant être accomplies à chaque instant (Cf. Biour Halakha 1,1).

Enfin, croire en D. c'est vivre chaque instant avec Lui et savoir que nous sommes récompensés pour une bonne attitude et punis dans le cas inverse. En mentionnant régulièrement l'adhésion avec une foi parfaite, l'Homme se voit d'office découragé d'emprunter des mauvais chemins. (Pélé Yoets Emouna)

Yonathan Haïk

### La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché entonne une Chira. A la fin de celle-ci, le verset nous dit : "Moché vint et dit toutes les paroles de cette Chira aux oreilles du peuple et d'Ochéa bin Noun".

Cette appellation interpelle. En effet, puisque depuis l'épisode des explorateurs, Moché avait renommé Ochéa Yéhochoua, pour quelle raison, le nom originel de ce dernier est réutilisé ?

Le 'Hanoukat Hatorah répond :

Le Midrach nous raconte que lorsque le nom de Sarai fut changé en Sarah, la lettre 'you'd' se plaignit à Hachem de sa disparition du nom de la tsadéket. Hachem la rassura en lui promettant qu'elle retrouverait sa place dans le nom de Yéhochoua.

Or, le changement de nom de Sarah s'effectua alors qu'elle était âgée de 89 ans soit 38 ans avant sa mort. D'autre part, l'épisode des explorateurs où Yéhochoua se vit ajouter la lettre 'you'd' à son nom eut lieu lors de la seconde année d'Israël dans le désert, soit 38 ans avant cette Chira, qui nous est contée, à la veille de la disparition de Moché.

Ainsi, le verset par ce retour au nom premier de Yéhochoua, vient nous signaler la fin de la portée du mérite de Sarah, dans le changement de nom de Yéhochoua, une fois que les 38 années manquantes furent totalement récupérées.

G. N.



### Enigmes



#### Enigme 1:

Yéhouda et Chémaya sont deux élèves brillants de la Yéchiva « Péer Véhadar ». Leur Roch Yéchiva, Rav Guidon, afin de les féliciter de leur assiduité, décide de les inviter pour un repas de Chabbat. Les deux élèves sont très honorés et acceptent volontiers.

Une fois à table, la Rabbanite sert le plat principal, et voilà que Chémaya se met à le déguster, alors que le Baal Habayit n'a pas encore commencé à manger.

Yéhouda essaie de faire remarquer discrètement à Chémaya son erreur, mais

Chémaya est trop occupé pour faire attention aux signaux de son ami.

Une fois sortis de la maison de leur hôte, Yéhouda se retourne vers Chémaya en lui disant :

« Tu n'as pas appris qu'on n'a pas le droit de manger avant le Baal Habait !!! Quelle honte tu m'as fait ! »

Chémaya n'est pas d'accord sur ce que lui reproche Yéhouda. D'après lui, il avait tout à fait le droit de manger avant le Roch Yéchiva ».

D'après vous, qui a raison ?

#### Enigme 2:

Quatre vaches noires et trois vaches brunes donnent en cinq jours autant de lait, que trois vaches noires et cinq vaches brunes donnent en quatre jours. Quelle est la sorte de vache (noire ou brune) qui donne le plus de lait ?



#### Enigme 3:

À quel sujet trouvons-nous « des reins » dans le règne végétal ?

## La Force d'une parabole

Il est bon avant les fêtes de se remémorer cette parabole.

Un roi avait 3 fils. Les 2 premiers se sont mariés et sont allés vivre à l'étranger pour espérer voler de leurs propres ailes. Lorsque le 3ème fils se fiance, le roi entame des préparatifs dignes d'un mariage royal. Il envoie un message à son aîné pour l'inviter à venir au mariage et lui demande de passer prendre son frère en venant. Le roi ajoute à la fin de sa lettre, que toutes les dépenses liées au mariage faites en son honneur, seront à sa charge. Heureux du mariage de son jeune frère, le prince se rend chez le tailleur le plus réputé de sa ville, pour se faire confectionner une tenue à la hauteur de l'événement. Il commande également des habits pour sa femme et ses enfants. Une fois la date

enfin arrivée, il réserve une belle cabine dans un luxueux paquebot. Mais au moment où il se rend vers le port, il se rappelle soudain qu'il devait prendre son frère avec lui. Il s'empresse d'aller le prévenir. Et ce dernier a juste le temps de prendre quelques affaires et il se retrouve avec sa famille, dans un heureux voyage mais dans une petite cabine, réservée en dernière minute. Arrivés à destination, les princes se rendent directement au mariage de leur jeune frère. Les invités sont assez étonnés de la différence entre les princes. Alors que le premier est habillé comme un roi, le second est vêtu de manière sobre et modeste. A la fin des festivités, alors que les frères s'apprentent à repartir, le fils aîné s'adresse à son père et lui rappelle sa promesse de couvrir tous les frais du mariage. Il a d'ailleurs pris soin de garder précieusement toutes les factures, que ce soit celle du tailleur, du cordonnier

sans oublier celles liées aux frais du voyage. Le roi lui répond gentiment qu'aucun de ces frais ne sont à sa charge. Voyant son fils devenir livide, il lui explique qu'en ne faisant des dépenses que pour sa famille et non pour celle de son jeune frère, il a clairement exprimé que les dépenses n'étaient pas liées à l'honneur du roi mais en son honneur personnel.

Le Rambam (Hilkhot chevitat Yom tov 6,18) dit concernant la Mitsva de se réjouir pendant Yom tov, qu'il faut vêtir sa famille de beaux habits et agréments sa table de viande et de vin. Mais il rajoute que celui qui honore sa table mais ne se préoccupe pas des nécessiteux, montre qu'il n'est pas animé par la sim'ha de la Mitsva mais par sa sim'ha personnelle. Le fait de se tourner vers les autres est donc un impératif dans nos préparatifs de fête.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Netanel va se marier. Pour cela, il s'affaire à organiser une belle fête en louant une magnifique salle, les services d'un bon traiteur et de supers musiciens. Le jour venu, tout est prêt mais de grandes manifestations secouent le pays, ce qui engendre quelque retard. Mais Netanel espère bien qu'en fin de compte tout se fera. Sauf que quelques instants avant la soirée il remarque que le chanteur ainsi que ses musiciens ne sont toujours pas là. Il se dépêche de les contacter et ceux-ci lui répondent qu'ils n'arriveront jamais à l'heure car étant complètement bloqués dans les embouteillages. Netanel ne sait pas quoi faire, il n'est pas question qu'il fasse son entrée dans une salle sans musique. Le voyant très peiné, un ami imagine une drôle de solution. Il va voir les responsables de la salle attenant où s'y déroule aussi un magnifique mariage et leur demande s'ils peuvent brancher les enceintes sur le micro du chanteur. Personne n'y voit d'inconvénient et la musique fut. Netanel est fou de joie. La soirée bat son plein et personne ne remarque l'absence du chanteur, à tel point qu'au milieu de la soirée, un vieil oncle de Netanel, Dan, arrive discrètement dans la salle et le chanteur se met immédiatement à chanter « Yamim », la fameuse chanson qui introduit les grands Rabanim. Les danseurs se retournent donc vers l'entrée pour voir qui vient d'arriver et remarquent le vieil oncle. Dan se retourne lui aussi pensant qu'un Rav le suit mais remarque rapidement qu'il est seul et qu'a priori le chant lui est destiné. Plein de joie et de gloire, le vieillard fait donc son entrée et se met à danser plein de vigueur avec le 'Hatan au milieu de dizaines de jeunes qui l'acclament. Il est tellement heureux que lorsqu'il s'assoit enfin, il sort l'enveloppe qu'il avait prévue de donner à Netanel, l'ouvre, déchire le chèque et en réécrit un nouveau avec le double de la somme. La soirée se finit merveilleusement et quelques jours plus tard, alors que Netanel ouvre ses cadeaux, il découvre ce gros chèque et s'étonne même de cette soudaine largesse de la part de son oncle. Un peu plus tard, il visionne la vidéo de cette soirée et comprend ce qu'il s'est passé. Son oncle est entré au moment où a priori un grand Rav pénétrait dans la salle attenante que les chanteurs avaient accueilli avec la fameuse chanson. Son oncle a dû penser qu'on l'honorait donc sous la demande du 'Hatan et avait gratifié ce dernier d'un beau cadeau pour le remercier. Maintenant que tout est clair pour Netanel, il se demande comment doit-il se comporter. Doit-il laisser son oncle dans l'ignorance pour ne pas le vexer ou bien s'agit-il là encore de Guézèl Daat (le vol de son esprit) ?

Le Rav répond qu'il n'y a pas en cela de vol puisque le vieillard a donné ce beau chèque en retour d'un bonheur qu'on lui a fait, et on lui a véritablement fait honneur. On rajoutera le fait que personne n'a voulu le tromper et encore moins lui soutirer de l'argent. Il s'agit juste d'un acte de providence divine qui a engendré des embouteillages pour bloquer le chanteur puis que le vieil oncle soit entré au même moment qu'un grand Rav dans la salle voisine. La Guemara Baba Batra (55a) nous enseigne que le fait que les impôts oublient certaines fois une personne, il s'agit là d'une providence divine. Et même s'ils vont prendre le complément chez le reste de la communauté, cela restera autorisé. Nous apprenons donc que dans certaines situations on considérera cela comme un cadeau providentiel. Il est tout de même important de préciser qu'on devra dans tous les cas se référer à un Rav et ne pas conclure hâtivement et seul que dans chaque cas qui nous arrive qu'il s'agit là d'un présent du ciel. En conclusion, Netanel pourra garder le gros chèque de son oncle car il est évident, au vu des nombreuses « coïncidences », qu'il s'agit là d'un cadeau envoyé directement par le ciel.

(Tiré du livre Oupiryo Matok Bamidbar, page 390)

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« Quand Hachem jugera Son peuple et sur Ses serviteurs Il Se ravisera... »

Rachi explique qu'il ne s'agit pas de jugement mais de souffrance et punition. Ainsi, le passouk dit que quand se seront abattues sur Son peuple punition et souffrance, Hachem Se ravisera et prendra en pitié Son peuple.

« ...Lorsqu'il verra que la main s'en est allée... »

Rachi explique qu'il s'agit de la main de l'ennemi qui s'en est allée haut et qui ne cesse d'augmenter et de se renforcer et que cette main ennemie va en s'appesantissant sur les bnei Israël, de plus en plus.

« ...et qu'il n'y a nul Atsour et Azouv. » (32/36)

**Atsour** : Rachi explique que le mot "Otser" désigne un gouvernement. Cela vient du fait qu'un gouvernement arrête et rassemble (Otser) ses troupes afin qu'elles ne se dispersent pas au moment où elles partent combattre l'ennemi. Par conséquent, "Atsour" c'est celui qui est secouru, sauvé par le "Otser". Ainsi, le passouk dit qu'il n'y aura pas de gouvernement qui arrivera à secourir et sauver les bnei Israël en arrêtant cette main ennemie qui va en grandissant de jour en jour.

**Azouv** : Rachi explique que "Ozev" est celui qui renforce. Par conséquent, "Azouv" désigne celui qui est renforcé par un "ozev". Ainsi, le passouk dit que les bnei Israël se sentiront abandonnés et non renforcés car il n'y aura personne pouvant les renforcer.

**À présent, on pourrait se demander :**

Quand est-ce qu'Hachem va prendre les bnei Israël en pitié et les sauver ? D'un côté, le début du passouk dit que c'est lorsque se seront abattues sur les bnei Israël une grande punition et de terribles souffrances et d'un autre côté, la fin du passouk dit que c'est lorsque la main de l'ennemi grandira et qu'il n'y aura aucun gouvernement qui arrivera à la stopper et que les bnei Israël se sentiront abandonnés et sans solution ! ?

**On pourrait proposer la réponse suivante :**

En réalité, ce passouk décrit le processus de Aharit Hayamim (fin des temps) et dit que le début de Aharit Hayamim commencera par le fait qu'Hachem amènera une grande punition et de grandes souffrances sur les bnei Israël. Cela correspond à ce qui est écrit dans le dernier chapitre du sefer Daniel qui parle de Aharit Hayamim : "...et il y aura un moment de souffrance tellement grave qu'il n'a pas de précédent depuis que les bnei Israël sont un peuple jusqu'à ce moment-là..." (12/1) Et on remarque que ce passouk de Daniel n'est pas à la fin du dernier chapitre mais au début du dernier chapitre, ce qui indique que ces punitions s'abatront sur les bnei Israël au début de Aharit Hayamim et non à la fin qui est la Guéoula, la délivrance finale.

Ce qui nous amène à la question : que se passe-t-il entre cette terrible punition et la Guéoula ?

À cela, notre passouk répond : "...la main s'en est allée en grandissant et il n'y a nul Atsour et Azouv' "

C'est-à-dire qu'après que cette terrible punition se sera abattue sur les bnei Israël, comme le dit notre passouk, Hachem va prendre en pitié les bnei Israël et voudra les délivrer. Mais pour cela, il faut évidemment que les bnei Israël désirent cette Guéoula et la demandent car on ne veut pas délivrer une personne contre son gré, on ne veut pas délivrer une personne si elle-même ne désire pas être délivrée. Hachem ne veut pas Se dévoiler et résider parmi un peuple qui ne Le réclame pas et ne Le désire pas ardemment. Ainsi, pour désirer cette Guéoula, il faut que les bnei Israël comprennent, réalisent, prennent conscience et ressentent dans leur cœur que C'est Hachem l'Unique Roi qui dirige tout et qu'il n'y a rien en dehors de Lui et ainsi on peut désirer et demander Son dévoilement.

Mais tant que l'homme a l'impression qu'il fait quelque chose et qu'il a en main les événements, il lui est extrêmement difficile de réaliser cela. Ainsi, entre cette terrible souffrance qui s'est abattue sur les bnei Israël et la Guéoula, Hachem va éduquer et former les bnei Israël à cela, et la meilleure éducation est que la personne comprenne par elle-même. Ainsi, Hachem va laisser les bnei Israël croire qu'ils peuvent se gérer eux-mêmes et qu'ils ont les choses en main et Hachem va les mettre dans une situation qui n'a aucune solution humaine et ainsi les bnei Israël réaliseront par eux-mêmes qu'ils ne peuvent pas s'en sortir seuls.

Et pour ce faire, Hachem va faire grandir la main ennemie et les bnei Israël chercheront des solutions mais la main sera toujours là. Alors, les bnei Israël commenceront à parler de Guéoula. Puis, la main ennemie continuera à se développer. Alors les bnei Israël auront l'envie de vouloir demander la Guéoula. Puis, la main ennemie continuera à augmenter et deviendra de plus en plus menaçante. Alors, les bnei Israël voudront demander la Guéoula. Puis, après avoir tout essayé, la main ennemie sera toujours là, de plus en plus puissante et menaçante, les bnei Israël n'auront plus aucune solution et on arrive ainsi à la fin du passouk : "...il y a nul Atsour et Azouv" Comme l'explique Rachi, nul gouvernement et dirigeant pouvant sauver les bnei Israël, la situation sera totalement désespérée. Alors les bnei Israël désireront profondément la délivrance, demanderont le dévoilement d'Hachem et s'écrieront : On ne peut s'appuyer que sur notre Père qui est dans le ciel. Et dans un cri perçant comme à la dernière contraction d'un accouchement, ils réclameront la Guéoula chelema et aussitôt des cris de joie de siman tov oumazal tov, le Machia'h est déjà là.

« Elokénu... Règne sur l'univers entier... Montre-Toi à toute la terre...et apparais...à tous les habitants du globe, que chaque être reconnaisse que c'est Toi qui l'as conçu, que chaque créature comprenne que c'est Toi qui l'as créée... » (Téfila Yamim Noraïm)

Mordekhaï Zerbib